



Valenciennes, Ville dynamique de 44 000 habitants, centre d'une agglomération de 200 000 habitants, recrute par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou par voie contractuelle.

CHARGE DE MISSION COHESION SOCIALE (F/H)

Relevant Du Cadre D'emplois Des Attachés ou des Rédacteurs Territoriaux

Dans le cadre du Contrat Quartiers 2030 signé en 2024, la Ville de Valenciennes poursuit son engagement en faveur du développement social des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), de la participation des habitants et du renforcement de la cohésion sociale.

Le Contrat Quartiers 2030 s'articule autour de cinq priorités :

- *favoriser l'insertion sociale et professionnelle*
- *promouvoir la santé des habitants*
- *agir contre les violences conjugales et intrafamiliales*
- *soutenir la réussite éducative et la parentalité*
- *prévenir la délinquance et ses conséquences*

Ces priorités sont complétées par trois axes transversaux :

- *la mobilité*
- *la transition écologique*
- *l'égalité entre les femmes et les hommes*

Dans ce cadre, le (la) Chargé(e) de mission Cohésion sociale participe à la mise en œuvre des actions inscrites dans le Contrat Quartiers 2030. Il (elle) assure le suivi et la coordination des projets menés dans les QPV, anime les partenariats locaux et veille au respect des engagements pris par les porteurs de projets afin de garantir la cohérence et l'efficacité des interventions conduites sur le territoire.

Missions :

L'agent aura pour mission d'assurer le suivi opérationnel des actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville et des projets de cohésion sociale, en exerçant un rôle de conseil, d'animation du réseau partenarial et d'instruction des dossiers, tout en veillant au respect des objectifs fixés.

Ainsi, il/elle aura pour principales missions :

1) Assurer le suivi opérationnel des projets et des actions

- Veiller à la bonne exécution des actions mises en œuvre dans le cadre du Contrat Quartiers 2030, des Projets de Quartiers et des dispositifs de cohésion sociale
- Assurer un suivi régulier des actions conduites par les associations, les centres sociaux, les maisons de quartier et les différents partenaires

- Vérifier la réalisation effective des actions programmées sur le territoire (respect des objectifs, du calendrier et des publics visés)
- Contrôler le service fait par le biais des bilans d'actions, des visites de terrain, des temps de restitution et des pièces justificatives produites par les porteurs de projets
- Participer aux comités techniques et réunions de suivi des actions financées
- Rendre compte régulièrement à la hiérarchie de l'état d'avancement des projets et signaler les éventuelles difficultés rencontrées.

2) Assurer la coordination des partenaires de terrain

- Assurer un lien permanent avec les associations, les centres sociaux, les bailleurs, les partenaires institutionnels et les services municipaux intervenant dans les quartiers prioritaires
- Participer à la coordination des acteurs afin de garantir la complémentarité et la cohérence des interventions sur le territoire
- Accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs actions
- Participer aux réunions partenariales et favoriser la circulation des informations entre les différents intervenants.

3) Participer à la dynamique de proximité dans les quartiers

- Assurer une présence régulière sur le terrain afin d'identifier les besoins et les problématiques rencontrées par les habitants et les partenaires
- Participer au suivi des Conseils citoyens et des démarches participatives mises en œuvre dans les quartiers.
- Participer à la mobilisation des habitants autour des projets favorisant la cohésion sociale, la participation citoyenne et l'amélioration du cadre de vie
- Contribuer à l'animation des démarches participatives portées par la collectivité
- Participer aux dispositifs partenariaux relatifs à la prévention de la délinquance et à la tranquillité publique dans les quartiers prioritaires
- Participer au suivi des actions mises en œuvre dans le cadre du NPNRU lorsque celles-ci relèvent du champ de la cohésion sociale.

4) Participer au suivi et à l'évaluation des actions

- Contribuer au recueil des données quantitatives et qualitatives nécessaires à l'évaluation des actions menées
- Participer au suivi des projets sociaux des Centres sociaux et Maisons de quartier en lien avec leur phase d'évaluation 2024-2027 et de l'élaboration des prochains projets 2027-2030
- Alimenter les outils de suivi et les tableaux de bord relatifs aux actions menées
- Participer à la production des bilans d'activité et des éléments nécessaires aux évaluations des dispositifs
- Assurer le reporting des actions suivies auprès de la Chargée de mission Développement Social Urbain.

Activités principales

- Assurer des visites régulières sur les lieux de réalisation des actions
- Participer aux réunions de suivi des projets et aux temps de restitution
- Assurer le suivi des partenaires associatifs et institutionnels
- Participer à l'organisation des instances partenariales
- Rédiger des comptes-rendus, notes de suivi et bilans d'activités
- Participer au recueil et à l'analyse des données relatives aux besoins des quartiers prioritaires
- Assurer un rôle d'alerte et de veille sur les opportunités de subventions et participer à l'instruction des dossiers
- Assurer le suivi de la gestion budgétaire des actions financées.

Profil :

Compétences techniques

- Bonne connaissance des dispositifs de la Politique de la Ville et des enjeux du développement social local.
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales et du tissu associatif.
- Connaissance des méthodes de pilotage, de suivi et d'évaluation des politiques et actions publiques.

Qualités personnelles

- Sens de l'organisation, rigueur et autonomie.
- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à travailler en partenariat et en réseau.
- Réactivité, capacité d'adaptation et esprit d'initiative.
- Sens de l'écoute, de la médiation et du dialogue.
- Discrétion professionnelle et fort sens du service public.

Conditions d'exercice

- Déplacements réguliers dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Participation ponctuelle à des réunions organisées en soirée.
- Travail en transversalité avec les services municipaux ainsi qu'avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.
- Une expérience dans la conduite et le suivi de projets partenariaux, ainsi que dans la collaboration avec les acteurs associatifs et institutionnels, sera appréciée.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Les candidatures (lettre de motivation - curriculum-vitae) sont à adresser à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville -Place d'Armes - B.P. : 90339 59304 VALENCIENNES CEDEX
ou par courriel : emploi@ville-valenciennes.fr avant le 27 août 2026